

**Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à la CAPD du 19 juin 2019**

Dans le cadre de la réforme de la Mobilité des enseignants du premier degré, nous nous sommes trouvés, une fois encore, à devoir travailler dans des conditions plus que déplorables. Des multiples groupes de travail Mouvement (pendant les vacances scolaires...) aux multiples envois de documents erronés et annoncés comme tels. Difficile dans ces conditions d’exercer correctement nos missions de délégué-es du personnel.

Une fois de plus, notre rôle est fortement remis en cause. Comment garantir la transparence et la fiabilité des résultats alors que nous avons dû attendre le matin de la CAPD à laquelle nous avons refusé de siéger pour connaître (et contester) le mode de fonctionnement de l'algorithme du logiciel ? Les collègues sont toujours dans l'attente de leur nouvelle affectation et subissent de plein fouet la mise en place d'un logiciel inadapté et potentiellement responsable d'affectations inéquitables. Qui en sont les victimes ? Les personnels enseignants. L'ensemble des collègues se retrouve dans un état de stress important. Pour les équipes pédagogiques, la préparation de la rentrée dans de bonnes conditions est fortement impactée.

Depuis la publication de la note de service mobilité en novembre 2018, le Ministère a tout fait pour casser le fonctionnement départemental du mouvement avec sa nouvelle application et a mis fortement en tension les enseignants et les personnels administratifs des DSDEN. Nous remercions à cette occasion les agents des services de la DSDEN de la Haute-Marne pour leur travail précieux dans des conditions difficiles. Les organisations syndicales ont écrit au ministre le 24 mai pour dénoncer la catastrophe sur le plan technique et l’inadéquation avec les réalités du 1er degré. Les calendriers locaux initiaux n’ont pas pu être respectés avec des retards de plusieurs semaines. Cela crée un climat de forte inquiétude pour tous les acteurs et actrices de cette opération de gestion. Nous rappelons notre opposition à un vœu géographique obligatoire nouvellement introduit cette année par le deuxième écran.

En conclusion, à défaut d’une politique nationale respectueuse de ses enseignants, nous vous savons gré, Madame l’ IA-DASEN, à l’échelle départementale dont vous avez la responsabilité, d’avoir pris en compte nos demandes concernant les défauts de l’application, d’abord en supprimant la phase dite d’extension, puis en acceptant de mettre au même niveau vœux précis et vœux larges.